

*des Princes &c. Juillet 1729. §*

*de ce qu'il vous l'a donné dans sa miséricorde? Son humble piété, supérieure à son auguste naissance, lui fait sentir que sa grandeur ne consiste que dans la dépendance de la Majesté suprême, dont-il a reçu l'être avant la Souveraineté. Je ne sçaurois trop vous exciter, mes chers Freres, à faire pour ce Prince les mêmes vœux que ceux des premiers Chrétiens pour les Empereurs, quoique Payens : Que Dieu daigne lui donner une longue vie, un Règne heureux, une Famille sincèrement attachée, une posterité assurée, de braves & courageux Soldats, un Sénat fidele, un Peuple plein de probité, pour jouir dans une Paix solide, de tout ce qu'il peut souhaiter, & comme Homme, & comme Souverain.*

*Priez aussi pour S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, pour que Dieu vous la conserve dans une si grande affliction; quoique cette pieuse Princeesse ait appris au pied de la Croix à louer, admirer & benir Dieu de tout; qu'elle sçache joindre par une foi vive, soutenüe par l'esperance, ce que l'infirmité de la condition humaine vient de separer d'elle: Vous devez cependant demander au Seigneur qu'il lui fasse entendre, dans ces tristes circonstances, cette parole si pleine de consolation qui animoit les desirs de St. Augustin, Je suis ton Sauveur, & d'une maniere à lui en faire ressentir les heureux effets.*

*C'est ainsi, mes chers Freres, que mettant à profit la perte que vous venez de faire de votre Souverain, vous entrerez dans les vûes de l'Eglise, & l'esprit de ses prieres, & meritez la grace d'employer le tems que Dieu vous laisse encore sur laterre, pour obtenir un cœur penitent & contrit.*

*A CES CAUSES, & pour repondre aux pieuses intentions de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, Nous vous ordonnons de celebrer dans*